

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

ARRONDISSEMENT DE L'ARGENTIERE

COMMUNE DE LABEGUDE**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU JEUDI 11 AVRIL 2024**

L'An deux mille vingt-quatre et le jeudi 11 avril à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur PONTHER Jean-Yves, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15**Date de la Convocation : 04 avril 2024**

Présents : MMES BERNARD-MARTINEZ Nathalie, BRUNEL Isabelle, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise, MM BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GOSSE Pascal, GROS Cyril, PONTHER Jean-Yves, VERNET David, VOLLE Jean-Luc.

Excusée et procuration : MME HUOT Michèle à MME CONSTANT Michèle

Secrétaire de Séance : MME TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

N° 25/2024**DELEGATIONS DES ELUS**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 2122-18 lequel permet au Maire de déléguer par arrêté une partie de ses fonctions aux adjoints et aux conseillers municipaux,

Vu la loi du 13 août 2004 relative aux lois et responsabilités locales laquelle permet aux conseillers municipaux de recevoir des délégations de fonctions dès lors que chaque adjoint est titulaire d'une ou plusieurs délégations ;

Considérant que Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de créer 3 postes de conseiller municipal délégué en charge :

- des travaux de voirie
- des finances et de l'investissement
- de la gestion de la cuisine communale

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de créer 3 postes supplémentaires de conseiller délégué à compter de la date de l'arrêté de délégation consentie par le Maire ;
- de donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer les pièces à intervenir dans le cadre de la mise en œuvre et à la bonne exécution de la présente décision.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité :

- autorise le Maire à créer 3 postes supplémentaires de conseiller délégué en charge des missions citées et à signer toutes pièces relative à cette décision

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,
Jean-Yves PONTHER

